

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE WATERVILLE**

À une séance régulière du conseil de la Ville de Waterville tenue le 4 juillet 2023, à 19 h 00, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, sous la présidence de Mme Nathalie Dupuis, mairesse.

Sont présents :

- M. Gaétan Lafond, conseiller au siège no. 2
- M. Karl Hunting, conseiller au siège no 3
- M. Gordon Barnett, conseiller au siège no. 4
- Mme Véronique Blais, conseillère au siège no. 5
- M. René Bessette, conseiller au siège no. 6

Mme Nathalie Isabelle, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

Est absent :

- M. Philippe-David Blanchette, conseiller au siège no. 1

**OUVERTURE DE LA SESSION**

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19 h 00 par la mairesse, Madame Nathalie Dupuis.

**ORDRE DU JOUR**

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Adoption du procès-verbal de la séance du 5 juin 2023
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 juin 2023
- 4.0 Adoption des comptes payés de juin 2023
- 5.0 Dépôt du rapport sur la délégation de dépenses pour juin 2023
  
- 6.0 Période de questions
  
- 7.0 Résolutions :
  - 7.1 Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – jeudi 7 décembre 2023 - Extrait de l'état
  - 7.2 Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – jeudi 7 décembre 2023 – Autorisations à la greffière-trésorière
  - 7.3 Assistance juridique – Renouvellement des conventions collectives
  - 7.4 Entente portant sur l'utilisation de certains équipements de Loisirs de la Ville de Coaticook et les subventions régionales à des organismes de Loisirs/Associations de sports
  - 7.5 Mandat – production de rapports de consommation de nuit
  - 7.6 Mandat – Amélioration des communications entre l'usine et les poste de pompage et surpression
  - 7.7 Installation d'une vidange pour roulottes
  - 7.8 Réfection 660 rue du Couvent - Mandat recherche et gestion demande subvention



8.0 Varia

Motion de Félicitations :

- aux organisateurs de la Veillée du Solstice du 22 juin au Parc Bellevue
- aux organisateurs et bénévoles de la Course Unis pour la Cause
- Au Camping du Pont Couvert pour leur prix au Gala reconnaissance Estrie

9.0 Questions des contribuables

10.0 Levée de l'assemblée

5438-2023-07-04 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville.

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

D'adopter l'ordre du jour déposé avec les ajouts suivants :

- 7.9 Demande d'aide financière pour le projet d'aménagement de la bibliothèque dans le futur Centre multifonctionnel déposée dans le cadre du programme Aide aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications
- 7.10 Travaux sur Principale Nord (du pont à Raymond) – Ajout d'un trottoir

5439-2023-07-04 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 JUIN 2023**

**CONSIDÉRANT** l'article 148.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.c- 27.1), à l'égard de l'ordre du jour du conseil municipal de la Ville de Waterville;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont reçu, à même leur convocation, une copie du procès-verbal de la session ordinaire du 5 juin au moins vingt-quatre heures avant la tenue de la présente séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Gordon Barnett  
Appuyé par le conseiller René Bessette  
Et résolu à l'unanimité.

**QUE** le procès-verbal de la séance du 5 juin 2023 soit adopté.



5440-2023-07-04 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 JUIN 2023**

**CONSIDÉRANT** l'article 148.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.c- 27.1), à l'égard de l'ordre du jour du conseil municipal de la Ville de Waterville;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont reçu, à même leur convocation, une copie du procès-verbal de la session extraordinaire du 12 juin au moins vingt-quatre heures avant la tenue de la présente séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par la conseillère Véronique Blais  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité.

**QUE** le procès-verbal de la séance du 12 juin 2023 soit adopté.

5441-2023-07-04 **ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER DU 1ER AU 30 JUIN 2023**

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller René Bessette  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** les comptes payés et à payer du 1er au 30 juin 2023 soient adoptés :  
Les activités courantes du 1er au 30 juin: 228,047.63\$  
Les salaires du 1er au 30 juin: 45,676.32 \$

La greffière-trésorière certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses encourues par le biais du certificat no. 330.

**DÉPÔT DU RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION DE DÉPENSES POUR LE MOIS DE JUIN 2023**

La secrétaire-trésorière dépose le rapport de délégation de dépenses pour le mois de juin 2023.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Quelques citoyens (9) sont présents afin d'adresser les questions suivantes :

- Quelle est la décision du conseil concernant la demande d'installation d'une vidange de roulettes à Waterville?
- Est-ce possible d'ajouter un trottoir dans le cadre des travaux de réfection de la rue Principale Nord (du pont à Raymond)?
- Est-ce que la Ville a des projets d'ajout d'installations sportives dans la Ville (terrain de soccer, etc.)?
- Est-ce que la coupe d'arbres sur près du sentier pédestre est conforme?



**VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES - LE JEUDI 7 DÉCEMBRE 2023 - EXTRAIT DE L'ÉTAT**

**ATTENDU** que conformément à l'article 1022 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27.1) et l'article 511 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19), le greffier-trésorier doit préparer, un état des propriétés pour lesquelles des taxes sont impayées à la municipalité ;

**ATTENDU** que cet état doit être soumis au conseil et approuvé par lui au plus tard lors de sa séance de juillet ;

Il est proposé par la conseillère Véronique Blais  
Appuyé par le conseiller René Bessette  
Et résolu à l'unanimité

**D'**approuver la liste des propriétés sur lesquelles des taxes sont impayées et de transmettre cette liste à la MRC de Coaticook afin que celle-ci puisse accomplir les formalités menant à la vente pour défaut de paiement des taxes, conformément à la loi ;

**D'**autoriser la secrétaire-trésorière à exclure du processus tout immeuble à propos duquel toutes taxes dues au 30 juin 2023 auront été payées au complet avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de la MRC de Coaticook pour les fins de la vente des immeubles

**D'**autoriser la greffière-trésorière à exclure de cette vente à l'enchère, l'immeuble pour lequel toutes taxes dues au 31 décembre 2022 auront été payées, et pour lequel une entente de paiement pour les taxes de l'année courante (2023) aura été conclue avec le secrétaire-trésorier avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de chaque commission scolaire qui a compétence sur le territoire à l'égard de tel immeuble et à la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook pour les fins de la vente des immeubles.

**VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES - LE JEUDI 7 DÉCEMBRE 2023 - AUTORISATIONS AU GREFFIER-TRÉSORIER**

**ATTENDU** que conformément à l'article 1038 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27.1) et 536 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19), la municipalité peut enchérir et acquérir les immeubles situés sur son territoire qui sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires;

**ATTENDU** que conformément à l'article 1039 du *Code municipal du Québec* et 537 de la *Loi sur les cités et villes*, la municipalité fait inscrire, en son nom, ces immeubles ainsi achetés, sur les rôles d'évaluation et de perception et sur les rôles de répartition spéciale, et les impose comme tout autre immeuble sujet aux taxes;



Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller René Bessette  
Et résolu à l'unanimité

## **IL EST RÉSOLU**

**D'**autoriser la greffière-trésorière ou son représentant à offrir, au nom de la Ville de Waterville, le montant des taxes dues, en capital, intérêt et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales et, le cas échéant, scolaires sur les immeubles faisant l'objet de la vente à l'enchère pour défaut de paiement des taxes qui se tiendra jeudi, le 7 décembre 2023 ;

**D'**autoriser la greffière-trésorière à signer, au nom de la Ville de Waterville, à propos de la vente à l'enchère des immeubles pour défaut de paiement de taxes, tout acte d'adjudication à la municipalité des immeubles adjugés à cette dernière et, le cas échéant, tout acte de retrait fait en faveur de la municipalité ou d'un adjudgé;

**D'**autoriser l'inscription, immédiatement après la vente à l'enchère pour défaut de paiement de taxes, sur les rôles d'évaluation et de perception et, le cas échéant, sur les rôles de répartition spéciale, des immeubles qui auront été adjugés à cette dernière lors de ladite vente;

**D'**autoriser la greffière-trésorière à faire, le cas échéant, la vérification des titres de propriété de certains immeubles à être vendus pour taxes impayées, et ce sujet à la vente à l'enchère.

## 5444-2023-07-04 **ASSISTANCE JURIDIQUE – RENOUELEMENT DES CONVENTIONS COLLECTIVES**

**CONSIDÉRANT QUE** les conventions collectives régissant les conditions de travail des cols blancs et cols bleus viendront à échéance le 31 décembre 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville et ses employés souhaitent renouveler les conventions collectives;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville désire avoir de l'assistance juridique pour le renouvellement des conventions collectives;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de Cain Lamarre sous forme de banque d'heures pour 2023;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par la conseillère Véronique Blais  
Et résolu à l'unanimité.



**QUE** le conseil accepte l'offre de service, sous forme de banque d'heures, de Cain Lamarre pour de l'assistance juridique pour le renouvellement des conventions collectives, pour un montant maximal de 5 200\$ taxes incluses.

5445-2023-07-04 **ENTENTE PORTANT SUR L'UTILISATION DE CERTAINS ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS DE LA VILLE DE COATICOOK ET LES SUBVENTIONS RÉGIONALES À DES ORGANISMES DE LOISIRS/ASSOCIATIONS DE SPORTS**

**CONSIDÉRANT QUE** la présente résolution annule la résolution no 5423-2023-06-05 adoptée par le conseil le 5 juin 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente portant sur les équipements de loisirs avec la Ville de Coaticook est échue depuis le 31 décembre 2022 ;

**CONSIDÉRANT QUE** les discussions pour en venir à une entente avec la Ville de Coaticook perdurent depuis le mois de mai 2022 ;

**CONSIDÉRANT** le nouveau projet d'entente déposé par la Ville de Coaticook, version du 4 juillet 2023;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** la Ville de Waterville approuve le projet d'entente 2023-2026, version du 4 juillet 2023, portant sur l'utilisation de certains équipements de Loisirs de la Ville de Coaticook et les subventions régionales à des organismes de Loisirs/Associations de sports tel que déposé par la Ville de Coaticook ;

**DE** transmettre une copie de la présente résolution à toutes les municipalités de la MRC de Coaticook.

5446-2023-07-04 **MANDAT – PRODUCTION DE RAPPORTS DE CONSOMMATION DE NUIT**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville n'a pas de débitmètre au niveau de la distribution de l'eau potable et qu'elle désire avoir des rapports de consommation de l'eau potable de nuit afin de détecter les fuites et mieux répondre au programme de la Stratégie d'économie d'eau potable ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a reçu une soumission de Xpect Automation pour la production de ces rapports;

Il est proposé par le conseiller René Bessette  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité.

**QUE** le conseil accepte la soumission de Xpect Automation pour la production de rapports de consommation de nuit, au montant de 7 818.30 \$ taxes incluses.



5447-2023-07-04 **MANDAT – AMÉLIORATION DES COMMUNICATIONS ENTRE L’USINE ET LE POSTES DE POMPAGE ET DE SURPRESSION**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville rencontre des problèmes de communication avec les postes de pompage et de surpression;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a reçu une soumission de Xpect Automation pour réaliser cette amélioration;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par la conseillère Véronique Blais  
Et résolu à l’unanimité.

**QUE** le conseil accepte la soumission de Xpect Automation pour l’amélioration des communications, au montant de 13 737.33 \$ taxes incluses.

5448-2023-07-04 **INSTALLATION D’UNE VIDANGE POUR ROULOTTES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a reçu à plusieurs reprises une demande pour que la Ville de Waterville, offre sur son territoire, un accès à une vidange pour les roulottes;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a procédé à l’évaluation des coûts reliés l’installation de cette vidange;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l’unanimité.

**QUE** le conseil accepte d’installer une vidange pour les roulottes sur la rue Dominion pour un coût d’environ 3 000\$.

5449-2023-07-04 **RÉFECTION 660 RUE DU COUVENT - MANDAT RECHERCHE ET GESTION DEMANDE SUBVENTION**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville doit faire des rénovations du 660 rue du Couvent avant l’installation du CPE;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville désire obtenir les subventions qui s’appliquent à ce projet;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a obtenu une offre de service de Exp pour faire la recherche et la gestion de demandes de subventions pour ce projet;

Il est proposé par le conseiller René Bessette  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l’unanimité.



**QUE** le conseil accepte l'offre de services de Exp, en date du 20 juin 2023, pour la réalisation de ce mandat, au montant de 1 500\$ plus les taxes applicables.

5450-2023-07-04

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE PROJET AMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE DANS LE FUTUR CENTRE MULTIFONCTIONNEL DÉPOSÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME AIDE AUX IMMOBILISATIONS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville souhaite réaliser le projet d'aménagement de la bibliothèque dans le futur Centre multifonctionnel estimé à 950 465\$;

**CONSIDÉRANT QUE** le Ministère dispose d'un programme d'aide financière;

**CONSIDÉRANT QUE** la bibliothèque offre présentement 10 heures d'ouverture par semaine et que les lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec mentionnent un minimum de 20 heures d'ouverture par semaine, pour atteindre le niveau « bon », et que l'atteinte de ce niveau est requise lors d'un projet de présentation d'une bonification de l'offre de service en bibliothèque;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par la conseillère Véronique Blais  
Et résolu à l'unanimité

**DE** déposer une demande d'aide financière de 950 465 \$ dans le cadre du programme d'Aide aux immobilisations du Ministère de la Culture et des communications pour la réalisation du projet d'aménagement de la bibliothèque dans le futur Centre multifonctionnel ;

**DE** mandater Madame Nathalie Isabelle, Directrice générale, à signer toute documentation officielle, incluant la convention d'aide financière à intervenir;

**DE** hausser le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire de la bibliothèque à 20 heures par semaine dès la fin du projet ;

**D'**assumer une part estimée à un minimum de 475 232\$ dans la réalisation du projet;

**D'**assumer le financement ou d'en trouver une source ne provenant ni directement ni indirectement du gouvernement du Québec ou de celui du Canada, le cas échéant, pour l'ensemble des coûts non admissibles, incluant tout dépassement des coûts éventuels;

**D'**assumer toute hausse du budget de fonctionnement de l'infrastructure culturelle générée par le projet.

5451-2023-07-04

**TRAVAUX SUR PRINCIPALE NORD (DU PONT À RAYMOND) – AJOUT D'UN TROTTOIR**





**CONSIDÉRANT QUE** les travaux de réfection de la rue Principale Nord (du pont à Raymond) débuteront au début de mois d'août 2023;

**CONSIDÉRANT QU'**une rencontre citoyenne a eu lieu le 27 juin dernier afin d'expliquer aux résidents directement touchés par les travaux les impacts d'accès à leur résidence;

**CONSIDÉRANT QUE** lors de cette rencontre, les citoyens ont fait une demande d'ajout d'un trottoir;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à cette demande, le responsable du service des travaux publics a fait des calculs afin d'estimé les coûts que représente cet ajout;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller René Bessette  
Et résolu à l'unanimité.

**QUE** le conseil accepte d'ajouter un trottoir aux travaux de réfection de la rue Principale Nord (du pont à Raymond) pour un budget d'environ 70 000\$;

**QU'**une demande officielle soit adressée à la firme d'ingénieur, Exp, pour procéder à la modification des plans et à l'estimé des coûts reliés à cet ajout.

## **VARIA**

**Motion de Félicitations** aux organisatrices et bénévoles de la Course Unis pour la Cause qui a réussi son pari de réunir plus de 425 de coureurs pour cette 8<sup>e</sup> édition couronnée de succès pour un objectif d'environ 13 500\$.

**Motion de Félicitations** aux organisateurs de la Veillée du Solstice du 22 juin au Parc Bellevue qui a été très appréciée et qui a réuni environ 200 personnes dont des visiteurs de Coaticook, Magog, Compton, North Hatley et certains d'en dehors de la région.

**Motion de Félicitations** au Camping du Pont Couvert pour son prix au Gala reconnaissance Estrie.

## **QUESTION DES CONTRIBUABLES**

Un citoyen demande si dans le cadre des travaux sur Principale Nord, il est prévu de sécurisé l'intersection de Gosselin et Principale Nord, surtout au niveau des arrêts.

Un citoyen mentionne que le mur de soutènement entre la maison et le Centre communautaire s'affaisse. Ce serait à vérifier.

5452-2023-07-04 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé,



Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

Que la présente assemblée soit levée. Il est 19 h 42

---

Nathalie Dupuis, mairesse

---

Nathalie Isabelle, directrice générale

